

## EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'OFFICE SOCIAL

#### SÉANCE DU 9 AVRIL 2025

##### PRÉSENTS :

Mme THILL-BIANCHI Rita, présidente  
M. ANZIL Giorgio,  
Mme BILTGEN Denise,  
Mme SCHUMACHER Marie-Alix,  
M. WEALER Nico, membres

Mme LUZZI Fabiana, secrétaire

Le Conseil d'Administration de l'Office Social ;

#### **Objet : Bilan et comptes de profits et pertes des exercices 2023**

Vu la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale ;

Vu la mise en œuvre de la loi du 18 décembre 2009 en date du 1er janvier 2011 ;

Considérant les bilans et les comptes de profits et pertes des exercices 2023 rendus par Madame Samantha Mathieu, trésorière de l'Office Social ;

d é c i d e  
et arrête  
à l'unanimité

ledit bilan et les comptes de profits et pertes de l'exercice 2023 suivant documents ci-joints :

|                             |                |                             |                |
|-----------------------------|----------------|-----------------------------|----------------|
| Bilan actif                 | 2.034.490,53 € | Bilan passif :              | 2.034.490,53 € |
| Compte de résultats-Charges | 3.850.264,22 € | Compte de résultat-Produits | 3.850.264,22 € |

La présente délibération est un acte soumis à une transmission obligatoire.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

